

Thème : toute l'actualité du droit du travail en 2h

Date : Lundi 23 septembre 2024 de 12h00 à 14h00

Lieu : Visioconférence

Pré-requis : être avocat / **Niveau : 2**

Objectifs :

- *Connaître et maîtriser les évolutions du droit social du trimestre passé*
- *Assimiler et mettre en oeuvre ces évolutions*

Méthodes mobilisées :

➤ Programme :

- * Actualité législative et réglementaire : les textes de la fin d'année 2023 et du début d'année 2024
- * Actualité jurisprudentielle: les derniers arrêts marquants

➤ Moyens pédagogiques : Intervention orale avec support power-point et support word, interaction entre les animateurs et les participants

➤ Modalités d'évaluation finale : un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

Intervenants

- Maître Damien CHENU, Avocat au barreau de Tours, Maître de conférences à l'Université d'Orléans
- Monsieur Alexandre DAVID, Président de la Chambre Sociale de la Cour d'Appel d'Orléans

Informations importantes :

- Date limite des inscriptions : 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
- Tarifs : 65€

Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet www.avocats-ecoa.fr ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2023 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECO A. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.